



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

professions libérales : réforme

Question écrite n° 43768

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social quant aux vives inquiétudes liées à l'évolution des revenus des retraités du secteur libéral. En effet, il n'est pas rare de constater qu'une très grande majorité de retraités du secteur libéral ne bénéficie pas d'importants revenus, du fait notamment de leur entrée tardive en activité. Nombre de ces ménages n'ont vécu qu'avec un revenu unique, conjugué à une simple collaboration du conjoint. Ces difficultés rencontrées ne doivent pas laisser indifférents les responsables politiques. Leur négation ne ferait qu'accroître l'effritement de notre pacte social dont le regrettable état n'est plus à démontrer. C'est la raison pour laquelle, les autorités compétentes doivent se montrer particulièrement attentives à toute réforme du régime de base des professions libérales, à la pérennisation de leur régime complémentaire et au maintien du système de retraite par répartition et par points, garant de la solidarité entre les générations. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43768

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 novembre 2013](#), page 12308